

**MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE**

**C'est ~~une~~
~~fois par an.~~**
immédiat!

Renseignez-vous sur l'Avance immédiate
de crédit d'impôt de l'Urssaf



**Un nouveau dispositif
mis en place par :**



DIRECTION GÉNÉRALE DES

et la **FINANCES PUBLIQUES**

**Un service qui va vous changer
la vie et faciliter la gestion
de votre budget !**

**Arcade vous guide dans
cette démarche**



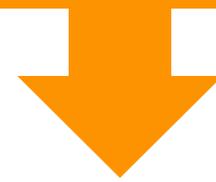
MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE

C'est ~~une~~
~~fois par an.~~
immédiat!

Renseignez-vous sur l'Avance immédiate
de crédit d'impôt de l'Urssaf



Le Crédit d'impôt immédiat C'est quoi / Usager Arcade ?



- ➔ Service gratuit et **OPTIONNEL**
100 % numérique
- ➔ Faciliter la gestion de votre budget
- ➔ Bénéficier immédiatement de
votre crédit d'impôt
- ➔ Suivre en temps réel la consommation
de votre crédit d'impôt



MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE

C'est ~~une~~
~~fois par an.~~
immédiat!

Renseignez-vous sur l'Avance immédiate
de crédit d'impôt de l'Urssaf

Le Crédit d'impôt immédiat, les conditions pour en bénéficier ?



- ➔ Avoir déjà effectué à minima une déclaration de revenus
- ➔ Avoir un numéro fiscal associé à votre état civil
- ➔ Disposer d'un compte bancaire domicilié en France



MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE

C'est ~~une~~
~~fois par an.~~
immédiat!

Renseignez-vous sur l'Avance immédiate
de crédit d'impôt de l'Urssaf

Le Crédit d'impôt immédiat pour quels services ?



Entretien de la maison



Petits travaux de jardinage et de bricolage
(uniquement la main-d'œuvre)



Assistance aux personnes âgées ou fragiles
(sauf les actes médicaux)



Activités qui s'exercent en dehors du domicile dans le prolongement
d'une activité de service au domicile de l'employeur

Plafonds de crédit d'impôt :

Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses effectivement supportées, retenues dans une limite annuelle de 12 000 euros, éventuellement majorée.
Pour en savoir plus sur les Plafonds de crédit d'impôt rendez-vous <https://www.impots.gouv.fr/particulier/emploi-domicile>



MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE

C'est ~~une~~
~~fois par an.~~
immédiat!

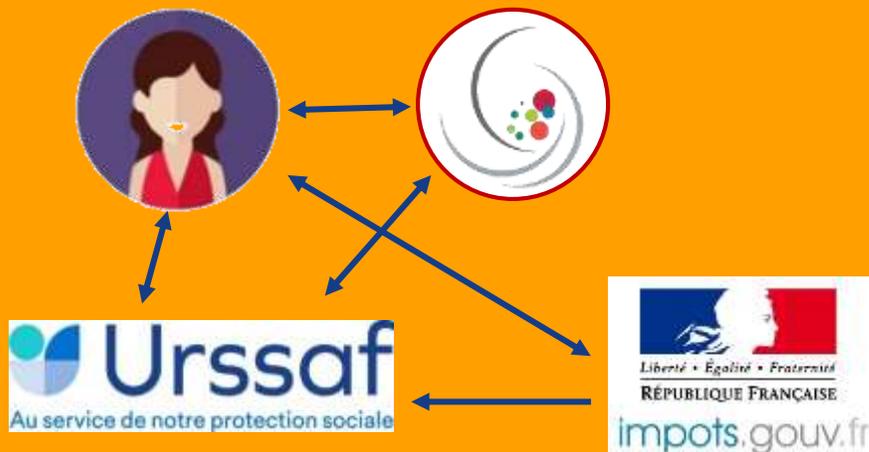
Renseignez-vous sur l'Avance immédiate
de crédit d'impôt de l'Urssaf

Le Crédit d'impôt immédiat pour quels Usagers Arcade ?



Pour les usagers **Plein tarif**
de nos Services
Prestataire & Mandataire





Usagers Arcade Le Principe



**Un rôle d'intermédiaire entre l'utilisateur Arcade,
Arcade et la Direction Générale des Impôts**

Au lieu de payer vos factures à Arcade, c'est l'Urssaf qui prélèvera directement sur votre compte bancaire le reste à charge du coût de la prestation effectuée par Arcade, puis dans un deuxième temps l'Urssaf réglera directement ARCADE de la totalité de la facture.

Exemple : Votre facture d'aide à domicile est de 100 euros, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50%. Après votre validation de cette facture sur votre espace client du site www.particulier.urssaf.fr, l'Urssaf prélèvera la somme de 50 euros sur votre compte bancaire. Puis dans un deuxième temps, réglera directement Arcade de la totalité de la somme due.



Client d'organisme de services
à la personne, connectez-vous sur
www.particulier.urssaf.fr

Usagers Arcade Comment ça marche ?



Si vous souhaitez bénéficier du crédit d'impôt
immédiat, Arcade vous inscrira sur le site

www.particulier.urssaf.fr

Vous disposerez alors d'un espace client qui vous permettra de :

- ➔ **Consulter et valider les factures émises par ARCADE**
- ➔ **Suivre la consommation de votre crédit d'impôt**



Usager ARCADE Les étapes



Etape 1

Arcade vous inscrit au service
avance immédiate sur le site
www.particulier.urssaf.fr



Etape 2

Vous pouvez activer* et accéder
à votre compte personnel sur le
site www.particulier.urssaf.fr



Etape 3

Arcade transmet votre facture
à l'Urssaf



**Vous recevez un mail de l'Urssaf pour confirmer votre inscription et créer votre compte avec le mot de passe que vous aurez choisi. Puis vous enregistrez vos coordonnées bancaire sur votre compte particulier.urssaf.fr*



Usager Arcade Les étapes



Etape 4

Vous avez **48 heures** pour valider cette facture* sur votre espace personnel du site www.particulier.urssaf.fr



* En cas de souci avec votre facture ou de questions, contactez ARCADE qui reste votre interlocuteur unique.

Etape 5

l'Urssaf prélève sur votre compte bancaire le reste à charge de votre facture (50%)



Etape 6



Puis l'Urssaf règle à Arcade la totalité de la prestation.

